

NOUS CONTACTER

N° client : 5 023 921 514

Identifiant Internet :

FLORENCE-NATHALIE.GILBERT@LAPOSTE.NET

Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr



20250522_232109_00004_HP0_PAR110_221

Document à conserver 5 ans Page 1/4



242944 89053 13721

1 / 4 1 74



Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675077 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

ESC9 3ET P G
LES MYOSOTIS
9 AVENUE DU PARC
77170 BRIE COMTE ROBERT

Titulaire du contrat

Mlle GILBERT FLORENCE

Votre contrat

N° de client : 5 023 921 514

N° de compte : 4 05 7 022 587 575

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 22 117 655 493 977

• Puissance : 06 kVA

• Base

Montant total
55,06 €
TTC

A payer avant
le 06/06/2025

Facture du 22/05/2025

N° 32 199 595 650

Electricité (relevé Enedis)	49,03 €
TVA	6,03 €

Facture TTC **55,06 €**

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/07/2025.
- Relève automatique de votre compteur électrique vers le 21 de chaque mois.



Comment payer ?

Par Internet : choisir « Payer ma facture ».

Par téléphone au 09 70 83 33 33 (Service gratuit + prix appel) :
choisir « Payer ma facture ».

Par TIP : détacher le TIP et suivre les instructions sur l'enveloppe jointe.

Par chèque : à l'ordre d'EDF en joignant le TIP.

En espèces : dans un bureau de poste avec votre facture.

Tenez compte des délais postaux : la date de paiement sur votre facture est celle à laquelle nous devons avoir reçu votre règlement.

Pour vos prochaines factures, simplifiez-vous la vie !

Payez par prélèvement automatique mensuel ou bimestriel.



ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Oliver Jean Germain
Eugène
Nom MONTCHANIN

Né le 12 aout 1963 à 4 heures 10
à Paris 13^{ème}
de ⁽¹⁾ Jean Pierre Guy MONTCHANIN

et de ⁽¹⁾ Etienne Hélène ROSE QUILLIEN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 1296
le ⁽²⁾ 18 JAN. 2010

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Le Fonctionnaire Municipal
Délégué par le Maire


Mariage célébré à _____ le _____ à _____ heures _____

Les futurs époux ont déclaré _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____ le _____

MENTIONS MARGINALES ⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Prénoms et nom du père et de la mère.
(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.
(3) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été signé le ... par Me ..., notaire à ... ».

ÉPOUX OU PÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° 27/5

Décédé le 03 octobre 2020 à 00 h 01

à LE LUART (Sarthe)

Délivré conforme aux registres, le 06 octobre 2020

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾



L'officier de l'état civil

Le Maire, *[Signature]*

Sceau
Alain CRUCHET

PREMIER
ENFANT

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 81/2010

Le 01 janvier 2010 à 21 heures 10 min
est né(e)⁽¹⁾ *[Nom, prénom, sexe, lieu]*

du sexe *[Sexe]* à *[Lieu]*

[Seine-et-Marne]

reconnu(e)⁽²⁾ le 5 janvier 2010 à la Mairie de *[Lieu]*
[Nom] (Seine-et-Marne)
par⁽³⁾ *[Nom et prénom]*

ÉPOUSE OU MÈRE

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES⁽¹⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N°

Le 11 janvier 2010

MENTIONS MARGINALES⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

[Signature]



(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(3) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.